

Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 06/07/2018

SAUR VALLEE DU RHONE
Mme LAETITIA GUILLON

AGENCE GARD LOZERE
250 AVENUE FLEMING
30000 NIMES Cedex 9

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE18-92550	Analyse demandée par :	ARS DT DU GARD
Identification échantillon :	LSE1807-19252-1		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	LA BEGUDE	Code PSV :	0000000556
Dept et commune :	30 SAINT ANDRE D'OLERARGUES		
UGE :	0133 - SAINT ANDRE D'OLERARGUES		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	ND1
Nom de l'exploitant :	SAUR, AGENCE DE MONTELIMAR CHEMIN DE LA FONDERIE BP 137 26216 MONTELIMAR CEDEX	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	LA BEGUDE	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 03/07/2018 à 10h27 Réceptionné le 03/07/2018 à 15h12 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / IGNACE Simon Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	000497

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 03/07/2018 à 18h49

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Nébulosité	30ND1	SOLEIL	-	Observation visuelle			
Nébulosité de la veille	30ND1	SOLEIL	-	Observation visuelle			
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	30ND1	23,3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		#
pH sur le terrain	30ND1	7,5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6,5	9 #

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
Chlore libre sur le terrain	30ND1	0.22	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Chlore total sur le terrain	30ND1	0.25	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	30ND1	4	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	30ND1	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Bactéries coliformes à 36°C (**)	30ND1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0	#	
Escherichia coli (**)	30ND1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#	
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	30ND1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#	
Spoires de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	30ND1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2		0	#	
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	30ND1	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	30ND1	0 Chlore	-	Qualitative					
Saveur	30ND1	0 Chlore	-	Qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	30ND1	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15 #	
Couleur vraie (eau filtrée)	30ND1	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			#	
Couleur	30ND1	0	-	Qualitative					
Turbidité	30ND1	0.17	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027			2 #	
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
pH	30ND1	7.48	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #	
Température de mesure du pH	30ND1	20.0	°C						
Conductivité électrique brute à 25°C	30ND1	528	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100 #	
Cations									
Ammonium	30ND1	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10 #	

30ND1

ANALYSE (ND1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS30-2015)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par le décret 2001-1220 du 20/12/2001 modifié pour les eaux destinées à la consommation humaine pour les paramètres analysés.

Jean-Christophe DOLIVEIRA
Directeur Qualité

